



L'ECHO VEZERONTIN

Juin 2019

Le bulletin d'information de la Commune de Vézeronce-Curtin. Village jumelé avec la Commune de LOGO (Mali).

Quoi de neuf à Vézeronce-Curtin ?

Suivez l'actualité de la commune sur www.vezeronce-curtin.com

2019 voit l'aboutissement de nombreux travaux en programmation.

• ESPACE CULTUREL CONDORCET

Extension et réaménagement : restaurant scolaire, cuisine, préau, sanitaires.

Le tout dans l'objectif de ne dispenser plus qu'un service de restauration, et ainsi améliorer le bien-être des enfants et du personnel.

Budget : 780 000 € ; subventions espérées de l'ordre de 70 % réparties entre l'Etat, la Région, le Département.

Le démarrage des travaux est prévu début juillet 2019 pour une livraison prévue fin octobre 2019.

Pendant cette période, la restauration scolaire aura lieu à la Diamantelle.

Les perturbations inhérentes à toute rénovation nécessiteront des adaptations que chacun voudra bien comprendre.

• STATION D'EPURATION (STEP)

Sous la compétence du Syndicat des eaux de Dolomieu-Montcarra, la construction de la STEP au lieu-dit Pillardin, débutée en octobre 2018 sera opérationnelle en novembre de cette année. D'équivalence 3500 habitants, elle recevra les effluents de Vézeronce-Curtin puis Dolomieu, Vasselins et Saint Sorlin de Morestel.

• ACQUISITIONS FONCIÈRES

Parmi les acquisitions foncières réalisées en 2018 : la propriété Colombin Rue des Vieux Métiers et, côté mairie, la propriété Ducarre Route des Alpes.

Les travaux de démolition ont été réalisés pour un montant de 58 000 €, désamiantage compris.

L'ex-propriété Ducarre est transformée en parking avec un potentiel de plus de 40 places dans l'attente d'un projet de réaménagement de sécurité de la route des Alpes qui sera réfléchi en 2020 avec le tènement ex-Desvignes, rue du 19 Mars 1962.

L'ex-propriété Colombin a fait l'objet d'un compromis de vente avec la Société Demeures et Résidences pour la construction de 26 logements.

L'acquisition du fonds de commerce du restaurant place Clodomir fin 2018 a vu la mise en location gérance de l'enseigne

L'ESPRIT BISTROT au 1^{er} mai 2019. Nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite à Madame Gracio et Monsieur Comberousse.

• LOCAL BASKET

Le local brûlé au stade a été désamianté et démolit pour un montant de 45 000 €. Un nouveau vestiaire sera reconstruit d'une surface de 150 m² sur le parking du stade à destination principale des équipes féminines de l'ASVH.

Le permis de construire a été déposé pour un début de construction en novembre 2019.

• PLAN LOCAL D'URBANISME

Lors du Conseil Municipal de mai 2019 et en accord avec les services de l'Etat, nous avons décidé de reprendre le travail de notre Plan Local d'Urbanisme afin de sortir du RNU (Règlement National d'Urbanisme) et ainsi se caler aux nouveaux objectifs du SCOT 2020-2040.

• PROJET DE MAISON DE SANTÉ RUE DES VIEUX MÉTIERS

Dossier toujours bloqué dans l'attente du passage en Cour d'Appel de Lyon.

• POINT DE TRI VOLONTAIRE

A Vézeronce-Curtin en 2018, les habitants ont trié 123 tonnes soit en moyenne 69 kg par habitant. Si ces déchets avaient été mélangés aux ordures ménagères, cela aurait coûté 29 700 €.

Pour inciter toujours davantage à ce tri, un point d'apport volontaire a donc été installé au stade à proximité du parking.

• BUDGET 2019

Le budget 2019 consacré à l'investissement étant de l'ordre de 1 845 000 €, un emprunt de 300 000 € a été contracté.

Le budget de fonctionnement a été équilibré à hauteur de 2 259 000 €.

Grâce à une gestion rigoureuse, comme promis nous n'utiliserons pas le levier fiscal. Notre dette par habitant sera dès lors de 442 €. A comparer avec une moyenne des communes de même strate de 715 € par habitant.

Cordialement vôtre
Maurice Belantan

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

La commune invite tous les nouveaux arrivants de 2019 à un pot de bienvenue.

Notez déjà la date :
vendredi 4 octobre 2019 à 18h30
À la mairie

LE C.C.A.S vous informe du 2^{ème} FORUM DE L'AUTONOMIE

Le service autonomie du territoire du Haut Rhône Dauphinois organise, en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire, un forum à destination des personnes retraitées intitulé :

« Im'âge de soi : la prévention au service du bien vieillir »
le samedi 28 septembre de 10h à 18h, salle de l'amitié à Morestel.

Différents espaces informatifs (santé, aide aux aidants, accès aux droits) ou ludiques (tests, jeux d'entraînements cognitifs, informatique, sport adapté) seront à visiter ; des conférences, ateliers ponctueront la journée. Notez la date et passez dans la journée vous informer.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 DE 14H A 17H

SALLE DIAMANTELLE



FNACA

Nous serons présents aux cérémonies :

- du 14 juillet

- du 11 novembre
(à CURTIN puis VEZERONCE)

- Enfin ce sera le moment de notre CHOUCROUTE DANSANTE qui aura lieu

le samedi 16 novembre

animée par Valérie VEYRET et servie par la Taverne rustique de St Chef.



L'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Vézeronce-Curtin organise son assemblée générale annuelle **le 9 juillet 2019 à 20h30** à la salle des fêtes de Le Bouchage. Toutes les personnes intéressées par ce service sont cordialement invitées à y participer.

D'autre part, l'association est toujours à la recherche de bénévoles motivés et désireux de donner un peu de leur temps pour le fonctionnement de l'association. Pour de plus amples renseignements : 04 74 90 78 45 ou 06 47 02 97 60.

COMITÉ DES FÊTES



PRÉPAREZ-VOUS POUR LA VEZ' FOLIES !!!

Nouvelle aventure sportive proposée par le Comité des Fêtes, qui a décidé de remplacer la VEZ'COLORS par la VEZ' FOLIES et aura lieu le **31 août 2019...**

La VEZ' FOLIES est une course d'obstacles comprenant 3 parcours VTT et 2 parcours pédestres, ouverte aux enfants et aux adultes. Entre amis ou en famille, vous pourrez vous dépasser physiquement, mais surtout partager une expérience sportive placée sous le signe de la bonne humeur.

Plusieurs obstacles (chacun est libre de les contourner ... ou pas) joncheront des parcours tracés spécialement pour l'occasion en plein coeur de notre campagne Vézerontine.

Des animations ainsi qu'un espace buvette/restauration seront également à votre disposition pour toute la journée autour du point de départ basé à la Diamantelle.

Des informations supplémentaires seront bientôt disponibles.

Des Mud Kids Vézerontins

Pour cette nouvelle édition du Mud Day basé au lac de Vénérieu, 7 enfants âgés de 6 à 15 ans ont défendu les couleurs de notre commune. Sur un parcours inspiré de l'épreuve adultes, les enfants ont surmonté pas moins de 7 obstacles pour leur plus grand plaisir ! Félicitations pour leur courage !



VEZO'ROCK

Trois heures de cours sont proposées tous les lundis soir. Sont enseignés le rock'n roll, les danses en ligne et les danses de salon.

Assemblée générale : le 24 juin suivi du verre de l'amitié. Toute personne intéressée par la pratique de la danse est cordialement invitée à se joindre à nous, dès 18h30.

Reprise des cours le 9 septembre 2019.

Yves 06 79 34 50 60

Catherine 06 84 75 79 05

Facebook : VézoRock Isère



CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs de Vézeronce-Curtin sur la période estivale débuteront le **samedi 8 juin à 9h**.

Les modalités d'inscriptions sont les suivantes :

- créer son compte famille sur le site : nixe.abomicro.net dès que possible
- se connecter à partir du 8 juin et sélectionner le ou les jours qui vous intéressent
- le règlement de la facture s'effectue à l'issue de la période de vacances

Pour l'été, l'accueil de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août. Vos enfants plongeront dans le monde animalier : à la rencontre des différentes espèces ; ils étudieront leur mode de vie, leur alimentation, leur fonctionnement. Ils profiteront chaque semaine d'une sortie (pêche, mare aux ânes, baignade, ferme du Père Louis, parc de la Tête d'Or). Il y aura également la possibilité de faire un camp Koh-Lanta pour les 8/12ans du 15 au 17 juillet. En espérant vous trouver nombreux pour partager plein de bons moments ! La plaquette complète des activités est consultable sur le site www.balconsdudauphin.fr



Cet été, l'Avenir Basket Club des Couleurs organise ses :

Summer Camps
du 15 au 19 juillet
et du 22 au 26 juillet

Stage ouvert à tous, à partir de 8 ans.

Repas compris.

Matin : perfectionnement basket

Après-midi : multisports

1 sortie sera prévue pendant cette semaine.

48 places disponibles.

Pour plus d'informations merci de contacter Lucie : abcccouleurs@gmail.com



Le Sou des Ecoles organise sa grande kermesse à la suite du spectacle de danse des enfants pour clôturer l'année. Rendez-vous **samedi 29 juin de 11h30 à 18h30 à l'école**. La kermesse sera reportée au samedi 6 juillet en cas d'intempéries. Cette année, le Sou vous réserve de nombreuses surprises ... château gonflable, course de karts, ...

L'Assemblée Générale aura lieu **vendredi 13 septembre à 20h à la mairie** et marquera le début d'une nouvelle année scolaire. Les parents qui souhaiteront s'informer ou s'investir au sein de l'association sont donc conviés à cette date.

KARATE FITNESS



VEZERONCE - CURTIN

Le karaté club Vézérance Curtin vous accueille dans la salle de sports de l'Espace Culturel Condorcet (école primaire). Quelque soit votre niveau et votre âge venez nous rejoindre nous vous proposons du Karaté traditionnel, self défense, Combat, préparation physique, bien-être et esprit zen.

- Samedi 22 juin 2019 : gala de fin d'année (salle Diamantelle)
- Inscription saison 2019-2020 : forum des associations ou pendant les cours

Pour plus d'informations contacter Franck au 06 89 24 51 74, sur le facebook du club ou par mail karate.vezeronce@gmail.com

GYM pour TOUS

Du lundi au jeudi, l'association propose un choix de cours, pour les ados, les adultes et les séniors, à la salle du Relais 171.

Les inscriptions pour la saison 2019-2020 se feront au Forum des associations le samedi 7 septembre 2019 à la Salle Diamantelle et au début de chaque cours en septembre.



Pour tout renseignement :

- Sylviane FANTIN (cours du lundi et mercredi) 06-66-41-86-97
- Yvette RIGOLLET (cours du mardi et jeudi) 04-74-80-17-25



CLUB DE LA GAÏETE Vézérance-Curtin



Depuis 1976, le club de la Gaïeté propose à tous, retraités ou non, vézerontins ou non, diverses activités :

- Le lundi après-midi marche avec Marie-Claude départ 13 h 30 salle Diamantelle.
- Le mardi à 13 h 30 cartes et jeux de sociétés au local place des Ecoliers.
- Le mercredi après-midi à 15 h scrabble au local.
- Le 21 juin : sortie en car à Aix-Les Bains et croisière à Annecy,
- Le 25 juillet : pique-nique et pétanque,
- Le 15 septembre : thé dansant salle Diamantelle,
- Le 12 octobre : innovation avec un loto,
- Le 14 octobre : spectacle à Seyssins « Voyage dans les Balkans »,
- Le 11 décembre : repas et spectacle de Noël salle Diamantelle.
- Le 9 janvier 2020 : Assemblée générale

Pour l'initiation à la tablette c'est toujours à fixer. Tarif adhésion 21 €.

Pour tous renseignements A. Cotte 06 26 82 37 10.

FAMILLES RURALES : vers la mise en place d'une activité YOGA ?



La mise en place d'une activité YOGA à la rentrée est en cours de réflexion.

Afin de permettre aux personnes intéressées de connaître la professeure, de découvrir le type de yoga proposé, l'association vous propose des ATELIERS DÉCOUVERTE :

Ces cours de découverte proposent une partie dynamique, un peu de statique et une relaxation légère en fin de séance. Ceci pour découvrir le viniyoga, yoga traditionnel qui vise à réunir le corps, le souffle et le mental.

- ♦ **jeudi 20 juin et jeudi 4 juillet, de 18h30 à 19h45 cours adultes** accessible à tous ,
- ♦ **jeudi 27 juin de 17h à 18h cours enfants de 6/12 ans** découverte ludique et joyeuse du yoga, apprentissage ou approfondissement de la découverte de son corps, de sa de sa respiration et de son mental par des enchaînements de postures avec le respect de consignes ensuite un enchaînement plus libre, créatif où sont abordées l'attention à l'autre, l'entraide, la joie de créer ensemble... et en fin de séance une intériorisation, approche de la relaxation. Des matériels peuvent être utilisés, des chants, de la musique. Le thème choisi est axé « autour du soleil, l'été qui se profile ».
- ♦ **samedi 8 juillet : atelier enfant de 3/5 ans 9 h à 9h45** - atelier qui vise à centrer l'attention de l'enfant, la coordination des gestes par des postures intégrées dans de petites histoires ou dans des jeux;
- ♦ **puis Atelier enfant de 6/12 ans de 10h à 11h** les thèmes de l'atelier seront axés sur la fin de l'école et les vacances comment garder le bénéfices de l'école et s'en servir pour les vacances!

Et n'oubliez pas de visiter l'exposition du **groupe DESSIN** le samedi 29 juin après-midi, salle du Levant.

Médiathèque « Plaisir de Lire »

Nouveau ! La médiathèque a une page **Facebook** : Médiatheque de Vézérance-Curtin.

N'hésitez pas à nous suivre et à laisser des commentaires.

Retrouvez d'autres infos sur le **Blog** : <http://plaisirdelirecouleurs.blogspot.com/>

Contact : 04-74-80-42-53 / **mail** : mediathequevezeronce@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture **en juillet et en août** : lundi 20h-21h30, mercredi 15h-18h30 et samedi 10h30-12h et 14h-16h.

Animations à venir :

- le mercredi 26 juin à 18 heures à l'Hôtel des Voyageurs, soirée « **Café Mondée** » . Le thème sera « Critique et sens critique ». Possibilité de manger après la discussion.
- Jusqu'au 9 juillet, venez jouer avec le « **Kit de Jeux Vidéo** » prêté par la MDI (Médiathèque Départementale de l'Isère), pendant les heures d'ouverture de la médiathèque (sauf le lundi de 20h à 21h30). Deux consoles : 1 PS4 et 1 Switch avec plusieurs jeux et un écran.
- En septembre, participation au **Forum des associations** le samedi 7 septembre.
- En novembre, ce sera le « **Mois de l'Asie** ». Dans le cadre de *l'Année du Japon en Isère*, la médiathèque mettra le **Japon** à l'honneur. Au programme, présentation de la littérature et cinéma asiatique, contes, calligraphie, gastronomie, mangas, origamis, art foral, Haïkus...
- Novembre-décembre : **Exposition sur Anuki**, personnage de bande dessinée jeunesse.



Extension de la zone de couverture du Plan Particulier d'Intervention autour de la centrale du Bugey

Un plan de prévention et des consignes d'intervention sont mis en place par l'Etat et les communes en cas d'accident nucléaire. En 2019, le périmètre concerné par les différentes mesures préventives est étendu à 20km autour des centrales. Nous sommes dans le rayon d'action autour de la centrale du Bugey.

C'est pourquoi, vous recevrez en juin un courrier de l'Etat vous présentant les actions de protections prévues (mise à l'abri, prise d'iode, ...). Des réunions publiques seraient prévues cet automne. Soyez attentifs à ces messages et le moment venu, venez vous informer.

DECLARATION DE RUCHES

QUI : Tout apiculteur (professionnel ou amateur) est tenu de déclarer **chaque année** les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

QUAND : entre le 1er septembre et le 31 décembre.

POURQUOI : Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

Renseignements et déclarations : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>



INFO SUR ... la fourrière animale

Le maire est responsable de la lutte contre la divagation des animaux sur le territoire de sa commune.

Une convention de fourrière a été signée avec la société SACPA, située ZA de la vallée, à Renage pour notre secteur.

<http://groupesacpa-chenilservice.fr/> -
Tél 04 76 91 02 40

La fourrière est une structure d'hébergement temporaire des animaux trouvés... Sa principale mission est de restituer les animaux pris en charge sur la voie publique à leur propriétaire.

Son équipe de techniciens prend en charge les animaux errants 24h/24 et 7j/7, sur demande de la mairie.

Cela engendre un coût pour la commune : 0,894 €/habitants.

Rappel : l'identification de son animal de compagnie est un acte obligatoire pour se donner toutes les chances de retrouver son animal en cas de perte (tatouage ou pose de puce).

En cas de signalement de divagation d'un animal sur le domaine public, et si le vétérinaire ne peut l'identifier par son tatouage ou sa puce, la mairie contacte la fourrière animale pour qu'elle vienne le récupérer.

L'animal errant est retenu en fourrière sous un délai franc de garde de 8 jours ouvrés. Passé ce temps, il est considéré comme abandonné. Il peut être remis à un refuge afin d'être proposé à l'adoption. En cas de problème sanitaire, il peut être euthanasié

Le propriétaire devra aller récupérer son animal au centre animalier de Renage (près de Rives, à 50 mn du village) et devra payer les frais de fourrière, voire de pose de puce.

Alors... Soyez vigilants ! soyez responsables !



Le tri du verre

Nous sommes de mauvais élèves !!!



En effet le poids par habitant de verre collecté sur notre commune est en baisse depuis plusieurs années et trop de verre se retrouve dans les ordures ménagères.

Recycler le verre est l'un des gestes écologiques les plus simples et efficaces que l'on puisse faire. En effet, le verre met 3 ou 4 millénaires à se décomposer dans la nature et créer du verre « neuf » à partir de verre recyclé consomme beaucoup moins d'énergie : une tonne de verre recyclé permet d'économiser une demi-tonne de CO2. Le calcin (débris de verre récupéré) fond à une température inférieure à celle des matières premières nécessaires à la fabrication du verre: il y a donc des économies d'énergie évidentes.

L'emballage en verre est indispensable à la protection de la nourriture et des boissons, il en préserve leur pureté. Il est inerte et préserve le goût originel des produits qu'il contient.

Privilégier ce type d'emballage est un geste écologique à l'inverse du plastique mais pensons à le recycler !

Le verre peut être recyclé indéfiniment à 100 %.

Il reste en moyenne 15 à 20 kg de verre dans les ordures ménagères notamment des pots ou bocaux alors qu'ils sont recyclables comme les bouteilles. Ceci alourdit nos poubelles, augmente les résidus de mâchefer à la sortie de l'incinérateur.

Pensez à ne jeter que des bouteilles ou pots bien vidés et propres pour faciliter le travail des ouvriers des centres de tri.

On ne peut pas jeter dans les conteneurs pour verre : la vaisselle ou les verres cassés, les vitres ou miroirs, les ampoules, les plateaux de micro-onde ou les néons.



Ne jetez plus de verre dans vos poubelles, économisons grâce au tri et au recyclage !



**Un nouveau point de tri ↗ rue du Stade.
N'hésitez pas à l'utiliser !**